

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00229
Numéro SIREN : 493 318 380
Nom ou dénomination : ALDI MARCHE CAVAILLON

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2019 sous le numéro de dépôt 7209

COFFRA

ALDI MARCHE CAVAILLON S.A.R.L.

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018**

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Haussmann - 75008 Paris

Tel.: +33 (0)1 43 59 33 88 - Fax: +33 (0)1 45 83 93 59

SAS au capital de 100 000 €

An independent member firm of

MOORE STEPHENS
INTERNATIONAL LIMITED



Paris, le 28 mai 2019

A l'Associé unique

ALDI MARCHE CAVAILLON
Société à responsabilité limitée
Cavaillon

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE CAVAILLON S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Andreas Johst
Associé



Yann Goineau
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	29 970	19 741	10 229	402 030
Fonds commercial	2 211 541	288 130	1 923 411	2 169 743
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	2 241 511	307 871	1 933 640	2 571 773
Terrains				
Constructions	24 924 266	17 595 198	7 329 068	7 482 388
Installations techniques, matériel	6 419 219	5 020 544	1 398 675	1 122 724
Autres immobilisations corporelles	21 962 486	14 664 169	7 298 316	5 853 589
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	53 305 971	37 279 911	16 026 060	14 458 701
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	432 069		432 069	467 411
TOTAL immobilisations financières	432 069		432 069	467 411
Total Actif Immobilisé (II)	55 979 551	37 587 782	18 391 769	17 497 884
Matières premières, approvisionnements	256 269		256 269	288 040
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	17 096 005	209 301	16 886 703	14 668 604
TOTAL Stock	17 352 273	209 301	17 142 972	14 956 644
Avances et acomptes versés sur commandes	1 190		1 190	318
Clients et comptes rattachés	855 011	287 919	567 093	452 657
Autres créances	11 247 470		11 247 470	10 646 796
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	12 102 482	287 919	11 814 563	11 099 453
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	485 504		485 504	458 147
TOTAL Disponibilités	485 504		485 504	458 147
Charges constatées d'avance	713 976		713 976	858 238
TOTAL Actif circulant (III)	30 655 424	497 220	30 158 204	27 372 800
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	86 634 975	38 085 002	48 549 973	44 870 685

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :9 717 200,00)	9 717 200	9 717 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		556 185
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	102 302	102 302
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	102 302	102 302
Report à nouveau	-584 303	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-482 805	-1 140 489
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	57 719	79 630
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 810 113	9 314 820
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	1 507 399	1 384 356
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 507 399	1 384 356
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 223 055	3 119 841
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	105 092	105 551
TOTAL Dettes financières	6 328 147	3 225 392
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 661
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 663 895	24 706 821
Dettes fiscales et sociales	6 238 152	6 174 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 267	60 576
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'exploitation	31 904 314	30 946 109
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	38 232 461	34 171 501
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	48 549 973	44 870 685

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	283 204 836		283 204 836	267 183 792
Production vendue biens	130 746		130 746	247 928
Production vendue services	1 138 931		1 138 931	1 162 840
Chiffres d'affaires nets	284 474 513		284 474 513	268 594 560
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 201 370	826 432
Autres produits			269 265	248 180
Total des produits d'exploitation (I)			285 945 148	269 669 172
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			216 930 089	204 507 405
Variation de stock (marchandises)			-2 424 186	-293 811
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			1 104 293	1 078 631
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			31 772	-21 688
Autres achats et charges externes			33 046 942	30 838 790
Impôts, taxes et versements assimilés			3 207 296	3 080 861
Salaires et traitements			20 536 702	18 985 438
Charges sociales			6 847 844	6 053 321
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	3 264 799	3 119 982
	immobilisations	Dotations aux provisions	246 332	41 798
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	497 220	216 029
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	810 443	515 838
Autres charges			2 313 660	2 068 768
Total des charges d'exploitation (II)			286 413 205	270 191 363
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-468 057	-522 191
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			54 897	49 659
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			54 897	49 659
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			320	303
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			320	303
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			54 577	49 357
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-413 480	-472 834

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	558 080	159 494
Produits exceptionnels sur opérations en capital	87 721	10 672
Reprises sur provisions et transferts de charges	410 911	106 830
Total des produits exceptionnels (VII)	1 056 712	276 996
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 939	177 211
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 065 098	767 439
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 126 037	944 650
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-69 325	-667 655
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	287 056 757	269 995 827
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	287 539 561	271 136 316
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-482 805	-1 140 489

ALDI MARCHE CAVAILLON SARL
412 allée des Cabedans
84301 CAVAILLON Cedex

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI MARCHE CAVAILLON SARL a ouvert 1 magasin et fermé 2 magasins, pour un total de 66 magasins exploités au 31 décembre 2018. En outre :

- 1 magasin a fait l'objet d'un transfert ;
- 1 magasin a fait l'objet d'une reconstruction ;
- aucun magasin n'a fait l'objet d'un agrandissement.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/8

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/8

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 1 923 410.79 €, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	1 077	229	848
Fonds de commerce acquis	50		50
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle			
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC	1 084	59	1025
Total	2 211	288	1 923

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/8

2.2 Actif circulant**2.2.1** Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	17 096	14 672
Combustible		
Emballages	125	130
Fournitures consommables	131	158
Total	17 352	14 960

Une dépréciation de stock de marchandises à hauteur de 209 K€ a été constatée en 2018.

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	638
Autres	76
Total	714

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	3
Fournisseurs – avoirs à recevoir	1 051
Etat – produits à recevoir	106
Divers – produits à recevoir	63
Total	1 223

2.5 Capitaux propres**2.5.1** Capital social

Le capital social, d'un montant de 9 717 200 euros, est composé de 48 586 parts d'une valeur nominale de 200.00 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	9 315
Variation des provisions réglementées	-22
Dividendes versés	
Augmentation/ réduction du capital social	
Résultat de l'exercice	-483
Capitaux propres au 31 décembre N	8 810

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/8

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 687 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 343 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 344 K€.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	12
Factures non parvenues	6 560
Personnel – charges à payer	2 108
Organismes sociaux – charges à payer	892
Etat – charges à payer	1 673
Total	11 245

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	283 205	267 184
Refacturations diverses - biens	131	248
Refacturation diverses - services	1 139	1 163
Total	284 475	268 595

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 952 K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2018. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/8

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	55
Escomptes reçus	48
Produits d'intérêts financiers	7
Autres produits financiers	
Charges financières	0
Charges d'intérêts financiers	
Autres charges financières	
Résultat financier	55

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	1 057
Sur opération de gestion	558
Reprises sur amortissements dérogatoires	23
Autres reprises de provisions exceptionnelles	388
Produits de cessions d'immobilisations	32
Produits exceptionnels divers	56
Charges exceptionnelles	-1 126
Sur opération de gestion	-61
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-977
Dotations aux amortissements dérogatoires	-1
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-87
Charges exceptionnelles diverses	
Résultat exceptionnel	-69

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Néant

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/8

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (31%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	58	18
...		
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-382	-118
Tascom	-734	-228
Participation des salariés		
Total	-1 058	-328

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	125
Remboursement de frais de formation	114
Indemnités d'assurance	73
...	
Total	312

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	98.41
Agents de maîtrise	108.18
Employés	484.45
Total	690.96

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	942.33
Non cadres	805.11
Total droits cumulés	1 747.44

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.84 % et d'un taux d'actualisation de 0.56 %, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/8

4.2.2 Engagements de crédit-bail*Néant***4.2.3** Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	36
Garanties bancaires reçues	70
Total	106

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			2 633 173		9 689
Terrains		Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		24 149 531		1 010 970
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		1 082 449		0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 839 797		720 508
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		16 307 199		3 247 565
	Matériel de transport		1 911 106		1
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 520 431		144 469
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			50 810 513		5 123 514
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			467 411		8 673
TOTAL (IV)			467 411		8 673
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			53 911 097		5 141 876

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			401 351	2 241 511	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		1 240 643	23 919 858	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		78 041	1 004 408	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			141 087	6 419 219	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		780 245	18 774 520	
	Matériel de transport		176 746	1 734 361	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		211 295	1 453 605	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			2 628 057	53 305 971	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			44 014	432 069	
TOTAL (IV)			44 014	432 069	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			3 073 422	55 979 551	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		19 602	138		19 741		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	16 320 834	1 017 163	816 051	16 521 946		
	Installations générales, agencements	1 057 383	7 044	78 041	986 386		
Installations techniques, matériels et outillages		4 717 073	439 173	135 702	5 020 544		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	11 193 429	1 540 188	642 832	12 090 785		
	Matériel de transport	1 595 894	105 589	174 483	1 527 000		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 095 824	155 503	204 943	1 046 385		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		35 980 436	3 264 660	2 052 052	37 193 045		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		36 000 038	3 264 799	2 052 052	37 212 785		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	875			22 785			-21 910
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.	875			22 785			-21 910
Acquis. de titres							
TOTAL	875			22 785			-21 910
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	79 630	875	22 785	57 719
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	79 630	875	22 785	57 719
Provisions pour litige	1 139 956	633 774	443 000	1 330 730
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	16 749		16 749	
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	227 651	176 669	227 651	176 669
TOTAL (II)	1 384 356	810 443	687 400	1 507 399
Provisions sur immobilisations incorporelles	41 798	246 332		288 130
Provisions sur immobilisations corporelles	371 376	86 866	371 376	86 866
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	3 214	209 301	3 214	209 301
Provisions sur comptes clients	216 029	287 919	216 029	287 919
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	632 417	830 418	590 619	872 218
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 096 403	1 641 736	1 300 805	2 437 334
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 553 995	889 894	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		87 741	410 911	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières				432 069		432 069	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				432 069		432 069	
Clients douteux ou litigieux				526 222	526 222		
Autres créances clients				328 789	328 789		
Créances représentatives de titres prêtés							
Personnel et comptes rattachés				15 861	15 861		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			577 218	577 218		
	Autres impôts						
	Etat - divers			106 278	106 278		
Groupes et associés				8 558 100	8 558 100		
Débiteurs divers				1 990 013	1 990 013		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				12 102 482	12 102 482		
Charges constatées d'avance				713 976	505 836	208 140	
TOTAL DES CREANCES				13 248 527	12 608 318	640 209	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				6 223 055	6 223 055		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers				105 092	12 682	92 410	
Fournisseurs et comptes rattachés				25 663 895	25 663 895		
Personnel et comptes rattachés				2 114 335	2 114 335		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				2 316 786	2 316 786		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			134 498	134 498		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			1 672 533	1 672 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				2 267	2 267		
Groupes et associés							
Autres dettes							
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAL DES DETTES				38 232 461	38 140 051	92 410	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice							

ALDI MARCHE CAVAILLON
Société à Responsabilité Limitée au capital de 9.717.200 euros
Siège Social : Allée des Cabedans
84300 Cavaillon
493 318 380 RCS Avignon

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 482.805 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à nouveau » qui, après affectation, présentera un solde débiteur de 1.067.108 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

